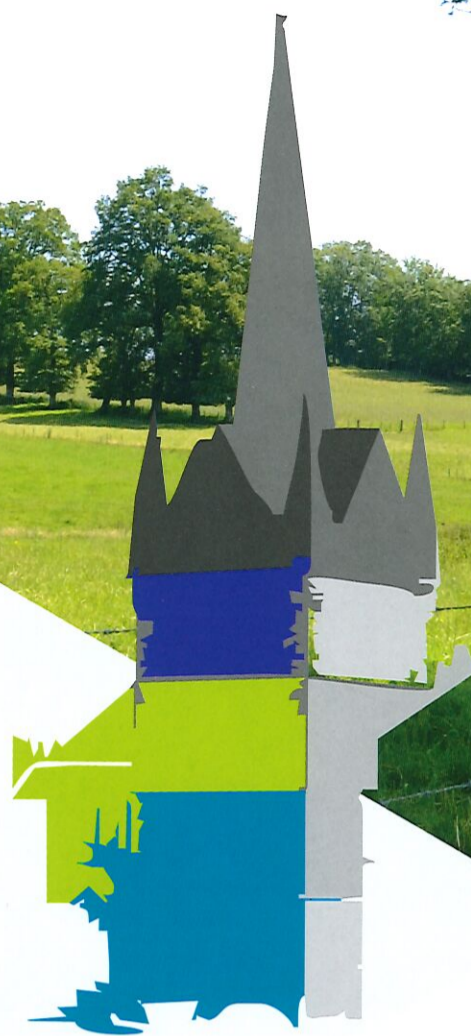


CONFIEZ
NOUS
VOS BIENS
IMMOBILIERS
EN TOUTE
TRANQUILLITÉ !



AGENCE
IMMOBILIERE
SOCIALE
DU PAYS DE HERVE

VOS AVANTAGES

PERMANENCE de
l' AIS du Pays de Herve

Où ?

à la Caserne de Saive
Bloc B

local Blegny Move

Quand ?

le vendredi
de 8h30 à 11h30 (sur RV)

Contact :

Madame BAUDHUIN
087/69.36.31

ACCOMPAGNEMENT DU LOCATAIRE
afin d'assurer une occupation en « bon père de famille »



PRISE EN CHARGE DES DÉGÂTS LOCATIFS ÉVENTUELS
(à concurrence de 6 mois de loyer)
et des démarches administratives



PAIEMENT DU LOYER GARANTI
(même en période de vide locatif)



EXONÉRATION totale/partielle
du précompte immobilier



SUIVI TECHNIQUE
du logement



Rue du Collège, 26
4650 HERVE

☎ 087/693631

✉ info@aispaysdeherve.be

ASBL agréée par le Gouvernement Wallon

